

## **Conditions Spécifiques pour la Conclusion et l'Utilisation de Signatures Avancées**

Les présentes conditions générales régissent la licence d'utilisation que SESAME HR accorde au CLIENT en relation avec la fonctionnalité « Signatures Avancées ».

En procédant à l'installation du module de signature électronique « Signature Avancée » sur la plateforme SESAME HR, vous déclarez avoir lu, compris et accepté pleinement les Conditions Spécifiques applicables à l'utilisation du module.

Le Module de Signature fourni est offert en tant qu'outil technologique destiné à faciliter la gestion, la collecte et le stockage de signatures électroniques ou numériques entre les parties utilisatrices.

SESAME ne garantit pas et n'assume aucune responsabilité concernant la validité juridique, la force probante ou les effets juridiques des signatures obtenues par le biais du Module de Signature, puisque ces circonstances dépendent de la réglementation applicable dans chaque juridiction, du type de document signé et de l'utilisation spécifique que le client fait de l'outil, sans préjudice des obligations et responsabilités que la réglementation actuelle impose à SESAME en tant que prestataire de services.

### **Le client reconnaît et accepte que c'est sa seule responsabilité :**

- Vérifier que l'utilisation du Module de Signature respecte la législation, les réglementations et les exigences légales applicables dans son pays ou secteur d'activité.
- Déterminer si les documents signés électroniquement au moyen du module sont juridiquement valides et suffisants pour ses fins spécifiques.
- Obtenir des conseils juridiques indépendants si nécessaire.

### **SESAME ne sera pas responsable de :**

- Les dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le Module de Signature.
- Les réclamations, litiges juridiques ou sanctions relatifs à la validité ou à l'invalidité des signatures électroniques générées au moyen du module.
- L'utilisation abusive, l'utilisation non autorisée ou l'utilisation contraire à la loi par le client ou des tiers.

Le CLIENT reconnaît et accepte qu'il a procédé à la vérification correcte de l'identité des destinataires/participants des documents envoyés pour signature au préalable.